

1^o En l'an 1109, par exemple, la lune pascale avait pour date le 18 avril et ce jour-là était un dimanche. Après 84 ans ou 3 cycles solaires, le 18 avril sera encore un dimanche, mais pour que cette date soit celle d'une lune pascale, il faut aller jusqu'au 5^e cycle lunaire, 95 ans; 84 ans après 1109, le 18 avril étant un dimanche, il en sera de même 11 ans après, donc 1204 a été une année de jubilé.

Mais voici, maintenant, le cas d'une année bissextile : 1204, plus 84, sera encore bissextile, et nous avons vu qu'en ajoutant 11 ans, on n'avancait que de 13 jours. Donc, la lune pascale de l'année 1299 tombait un samedi. Si on ajoute 57 ans, on avance d'un jour le 1^{er} janvier, mais 1299, plus 57, ou 1356 étant bissextile, le 18 avril avance d'un jour de plus que les dates antérieures au 29 février.

On saute ainsi le dimanche, et la lune pascale arrive un lundi. Pour reculer d'un jour, il faut ajouter 95 à 1356, ou si l'on veut, 11 à 1356 plus 84 = 1440. Et nous avons vu qu'en ajoutant 11 à une année bissextile, les dates postérieures à février reculent d'un jour. Après 84 ans, le 18 avril correspondait encore à un lundi, mais 11 ans après, on tombe enfin sur un dimanche. Pâques a donc été le 25 avril, c'était donc une année de jubilé.

Telle est l'explication des deux périodes que l'on rencontre avant la réforme Grégorienne.

Les années de jubilé qui, suivant la réforme grégorienne, sont : 1666, 1734, 1886, 1943, 2038, 2190, 2298, 2326, 2410, 2573, et aucune de ces années n'étant bissextile, le cas de la période de 247 ans ne se présente plus. La période la plus courte est celle de 57 ans, qui est applicable quand elle renferme une année séculaire non bissextile, comme 1900.